

Le 21 août 2024

Aux utilisateurs et utilisatrices de l'application ArcGIS Pro

Renouvellement des licences de l'application ArcGIS Pro

Chers membres,

Les Technologies de l'information souhaitent vous informer que les licences ArcGIS Pro sont échues depuis le 15 août 2024.

Une réinstallation de l'application est nécessaire afin de pouvoir continuer d'utiliser ArcGIS Pro.

Veuillez exécuter les étapes de cette <u>procédure</u> pour renouveler la licence qui sera valide jusqu'au 15 août 2025.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre de services des TI.

Les Technologies de l'information vous remercient de votre collaboration.

Centre de services des TI